



# VENELLES

Département des Bouches-du-Rhône  
Métropole Aix-Marseille-Provence

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUIN 2025 – SEANCE 1

AM/PS/AD/SCM

(Séance tenue dans les conditions de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**PRESENTS** : ARNAUD MERCIER, FRANÇOISE WELLER, ALAIN QUARANTA, MARIE SEDANO, PHILIPPE DOREY, CASSANDRE DUPONT, DAVID THUILLIER, BERNARD ROUBY, VALERIE BUSSO, DENIS RUIZ, SYLVIE ANDRE, NICOLAS CONRAD, VIRGINIE GINET, ALAIN SOLAZZI, DOMINIQUE ALLIBERT, DAVID FERNANDEZ, GISELE GEILING, BRIGITTE CORDARO, JEAN-CHARLES FIARD, CHRISTIANE TCHAREKLIAN, JOSEPH TORCHIO, ANNIE MOUTHIER, SYLVIE FEUGA.

**POUVOIRS** : MARIE-ANNICK AUPEIX A CASSANDRE DUPONT, MARTINE HENON A GISELE GEILING, OLIVIER BRUN A FRANCOISE WELLER, THIBAUT DEMARIA A NICOLAS CONRAD, JEAN-YVES SALVAT A ANNIE MOUTHIER.

**ABSENT** : LIONEL TCHAREKLIAN.

**ABSENT LORS DU VOTE** conformément à l'article L2121-14 DU CGCT : ARNAUD MERCIER

*Monsieur le Maire commence par faire un récapitulatif des événements passés depuis le dernier conseil municipal et présente ceux à venir pour l'arrivée de la période estivale, en soulignant que l'été sera placé sous le signe de la fête.*

*Il expose également les récompenses et labels obtenus par la Ville et félicite tous ceux dont le travail a permis d'obtenir ces récompenses. Il invite enfin les Venellois à participer aux « Mardis en Fête » à partir du 1<sup>er</sup> juillet ainsi qu'au grand bal populaire organisé à l'occasion des 80 ans de la Libération avec costumes et véhicules d'époque.*

*Ceci terminé, Monsieur le Maire procède à l'appel. Il constate que le quorum est atteint il propose, pour cette 1<sup>ère</sup> séance du CFU de nommer Françoise WELLER comme présidente de séance et procède au vote.*

**Françoise WELLER est désignée présidente de séance.**

*Madame WELLER déclare la séance ouverte à 18h43. Elle propose de désigner Monsieur Nicolas CONRAD comme secrétaire de cette séance et procède au vote.*

**Nicolas CONRAD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.**

*Madame WELLER passe à l'ordre du jour de la séance pour le CFU.*

*Intégralité des interventions à retrouver de 00:00:01 à 00:07:52 sur l'enregistrement mis en ligne.*



## MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

### FINANCES

#### 1. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Rapporteur : David THUILLIER

##### Exposé des motifs :

En 2022, la commune de Venelles s'est portée candidate à l'expérimentation du CFU ouverte pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires.

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU pour l'ensemble des collectivités au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Le CFU est accompagné d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

Le résultat 2024 pour le budget de la ville dégage un excédent global de clôture de plus de 4, 2 Millions avec les restes à réaliser selon le détail ci-dessous :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2024
Section de fonctionnement	12 533 361,04 €	11 669 462,32 €	863 898,72 €
Section d'investissement	6 525 964,81 €	7 424 212,37 €	-898 247,56 €

	Résultat de l'exercice 2024	Report de l'exercice N- 1 (2023)	Résultat Global 2024
Section de fonctionnement	863 898,72 €	4 221 926,76 €	5 085 825,48 €
Section d'investissement	-898 247,56 €	-421 100,54 €	-1 319 348,10 €
soit un excédent Global de clôture de			<b>3 766 477,38 €</b>

	Recettes	Dépenses	Solde des RAR 2024
Restes à Réaliser 2024 reportés en 2025	1 764 827,68 €	1 251 550,49 €	513 277,19 €
soit un excédent Global de clôture avec les RAR de	<b>4 279 754,57 €</b>		

### Visas:

#### **Où l'exposé des motifs rapporté ;**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 1612-12, L 2121-14, L2121-31,

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié,

Vu l'article 205 de la loi de finances 2024,

Vu la délibération D2022-162 en date du 29 novembre 2022 relative à l'expérimentation du compte financier unique,

*En accord avec les conseillers présents lors de la séance, Monsieur THUILLIER présente également, dans la continuité du CFU de la commune, le CFU du budget annexe de production d'énergie. Les votes concernant chacun des CFU sont abordés chacun à leur tour une fois les deux présentations effectuées.*

*Intégralité des interventions concernant le CFU du budget principal de la Ville à retrouver de 00:07:53 à 00:21:59 sur l'enregistrement mis en ligne.*

*Interventions concernant le vote du CFU du budget principal de la Ville à retrouver de 00:30:39 à 00:31:00 sur l'enregistrement mis en ligne.*

### Le Conseil Municipal décide:

- **DE VOTER** le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget principal de la ville.
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs au CFU 2024.

### **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES**

**24 VOIX POUR :** Françoise WELLER, Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT, David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY, Valérie BUSSO, Denis RUIZ, Sylvie ANDRE, Nicolas CONRAD, Virginie GINET, Dominique ALLIBERT, Martine HENON, David FERNANDEZ, Thibault DEMARIA, Brigitte CORDARO, Jean Charles FIARD, Christiane TCHAREKLIAN, Alain SOLAZZI, Gisèle GEILING, Olivier BRUN, Joseph TORCHIO.

**3 ABSTENTIONS :** Annie MOUTHIÉ, Jean-Yves SALVAT, SYLVIE FEUGA.

## **2. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024 - BUDGET ANNEXE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE**

Rapporteur : David THUILLIER

### Exposé des motifs :

En 2022, la commune de Venelles s'est portée candidate à l'expérimentation du CFU ouverte pour les collectivités territoriales et leurs groupements volontaires.

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU pour l'ensemble des collectivités au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Le CFU est accompagné d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

Le résultat 2024 pour le budget annexe de production d'énergie dégage un excédent global de clôture de 169 215,89 € avec les restes à réaliser selon le détail ci-dessous :

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2024
Section de fonctionnement	67 856,86 €	31 229,89 €	36 626,97 €
Section d'investissement	210 622,14 €	189 392,09 €	21 230,05 €

	Résultat de l'exercice 2024	Reports de l'exercice N- 1 (2023)	Résultat Global 2024
Section de fonctionnement	36 626,97 €	20 452,32 €	57 079,29 €
Section d'investissement	21 230,05 €	91 502,53 €	112 732,58 €
soit un excédent Global de clôture de			<b>169 811,87 €</b>

	Recettes	Dépenses	Solde des RAR 2024
Restes à Réaliser 2024 reportés en 2025	3 199,02 €	3 795,00 €	- 595,98 €
soit un excédent Global de clôture avec les RAR de	<b>169 215,89 €</b>		

#### Visas:

#### **Où l'exposé des motifs rapporté :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 1612-12, L 2121-14, L2121-31,

Vu l'article 242 de la loi de finances 2019 modifié,

Vu l'article 205 de la loi de finances 2024,

Vu la délibération D2022-162 en date du 29 novembre 2022 relative à l'expérimentation du compte financier unique.

*Intégralité des interventions concernant la présentation du CFU du budget annexe de production d'énergie à retrouver de 00:22:00 à 00:26:18 sur l'enregistrement mis en ligne.*

Une fois la présentation terminée, Monsieur le Maire et Madame WELLER demandent s'il y a des questions.

En l'absence de questions, Monsieur le Maire souligne les efforts des élus et des services municipaux pour arriver à ce résultat maîtrisé sans diminuer le niveau de service offert aux administrés. Il présente également les efforts menés sur les investissements et les collaborations menées avec la Métropole afin de limiter les impacts des chantiers de voirie. Il souligne enfin la qualité et le sérieux du travail mené par le service des finances et de l'élu référent pour répondre aux exigences du service de gestion comptable et respecter le délai de paiement au bénéfice des entreprises partenaires.

Interventions à retrouver de 00:26:19 à 00:30:38 sur l'enregistrement mis en ligne.

En l'absence de question supplémentaire, Madame WELLER propose que l'on passe au vote et monsieur le Maire sort de la salle.

Interventions concernant le vote du CFU du budget annexe de production d'énergie à retrouver de 00:31:01 à 00:31:21 sur l'enregistrement mis en ligne.

### Le Conseil Municipal décide:

- **DE VOTER** le Compte Financier Unique (CFU) 2024 du budget annexe de production d'énergie.
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs au CFU 2024.

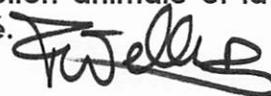
### **ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES**

**24 VOIX POUR :** Françoise WELLER, Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT, David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY, Valérie BUSSO, Denis RUIZ, Sylvie ANDRE, Nicolas CONRAD, Virginie GINET, Dominique ALLIBERT, Lionel TCHAREKLIAN, Martine HENON, David FERNANDEZ, Thibault DEMARIA, Brigitte CORDARO, Jean Charles FIARD, Christiane TCHAREKLIAN, Alain SOLAZZI, Gisèle GEILING, Olivier BRUN, Joseph TORCHIO.

**3 ABSTENTIONS :** Annie MOUTHIER, Jean-Yves SALVAT, Sylvie FEUGA

L'ordre du jour étant terminé, Madame WELLER clôture la séance à 19h07.

Françoise WELLER  
1<sup>ère</sup> adjointe  
Déléguée à la Culture,  
l'animation et le Patrimoine,  
la protection animale et la  
proximité.



Nicolas CONRAD  
Secrétaire de séance  
Conseiller municipal délégué  
A l'environnement, au développement durable  
et à l'Agenda 2030.